

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER
PROCÈS-VERBAL
DU 5 JUILLET 2010
SÉANCE ORDINAIRE

1. Présences et quorum

PRÉSENTS:

Conseillers(ère) : **M. Marcel Nadeau**
M. Jean-Pierre Bélanger
Mme Nancy Pineault
M. Rodrigue Ouellet
M. Louis-Marie Proulx

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Daniel Nadeau**, maire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

10-151 Tout en laissant le point varia ouvert, le projet de l'ordre du jour est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2010

10-152 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 7 juin 2010.

4. Lecture et adoption des COMPTES

10-153 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que les comptes du mois de JUIN sont acceptés par les membres du conseil municipal pour un montant de **35 533.84\$**.

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci- dessus.

.....
Secrétaire-trésorière

Construction Jimmy Boucher / facture 112

10-154 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que le conseil accepte le frais supplémentaire (description : redresser le toit) à la facture numéro112 au montant de 2 900.00\$ plus taxes et autorise la directrice générale à faire le paiement.

Domage au chemin du rang V11 Ouest –réclamation

10-155 Suite au passage de camions lourds transportant du bois dans le chemin du rang V11 Ouest, la municipalité a du faire appel à un entrepreneur pour la réparation d'une partie de ce chemin;

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Charles-Garnier fait parvenir une facture au Groupe Lebel au montant de 1 354.50\$ représentant le coût des travaux effectués par un entrepreneur.

5. CORRESPONDANCE

Fondation canadienne Espoir jeunesse

10-156 **Demande d'autorisation –Campagne de prévention et de sensibilisation**

Considérant que la Fondation Canadienne Espoir Jeunesse est une corporation à but non lucratif qui désire aider les jeunes;

Considérant que le but de cette organisme est sensibiliser et de prévenir la population des problèmes qu'ont les jeunes d'aujourd'hui et des moyens adoptés par la Fondation pour leur venir en aide;

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement que le conseil municipal autorise un droit de passage à la Fondation canadienne Espoir jeunesse, dans notre municipalité.

Dossier Vaillancourt équipements / niveleuse

Confirmation de Me Marie-Claude Lambert que la date de présentation de la requête sera le 18 août 2010 au palais de justice de Rimouski devant la Cour du Québec et qui siégera à compter de 9h30.

Travaux communautaires

10-157 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement que le conseil municipal accepte la demande de monsieur Olivas Lecours pour des travaux communautaire d'une durée de 30 heures.

Travaux à effectuer : - Couper l'herbe des accotements où la chaussée est pavée en asphalte.
- Balayage de l'asphalte au village.

Compostage communautaire

10-158 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement que le conseil désire mettre en place un site de compostage communautaire. M. Vincent Dufour, agent en environnement d'Écolo Vallée & Mitis aidera la municipalité dans ses démarches.

Taxe d'accise sur l'essence

La municipalité recevra un montant de 394 999\$, répartis sur 4 ans à raison de 25% pour chacune des années 2010 à 2013.

Contribution municipale : 28\$ par habitant.

Programme de transfert d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence

Programmation 2005-2009

- 10-159** Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine les travaux proposés dans la reddition de comptes au montant de 1 337.33\$

Coalition Bois Québec

- 10-160** ENGAGEMENT MUNICIPAL EN FAVEUR DE L'UTILISATION DU BOIS
COMME PRINCIPALE COMPOSANTE DANS LA CONSTRUCTION
D'ÉDIFICES PUBLICS ET PRIVÉS

- › ATTENDU QUE la protection de l'environnement et le développement durable sont des priorités pour notre administration ;
- › ATTENDU QUE le bois est une ressource renouvelable permettant le développement durable ;
- › ATTENDU QUE l'utilisation du bois dans la construction d'édifices est reconnue comme une stratégie efficace dans la lutte aux changements climatiques ;
- ATTENDU QUE la transformation du bois est moins énergivore que la production de l'acier et du béton ;
- › ATTENDU QUE chaque mètre cube de bois utilisé dans la construction d'un immeuble permet de retirer de l'atmosphère une tonne de CO₂ ;
- › ATTENDU QUE le bois est un matériau pouvant être utilisé pour les structures des édifices en respect du Code de la construction et du Code de sécurité incendie ;
- › ATTENDU QUE le bois est un matériau disponible et que le Québec compte le plus grand nombre d'usines de solives et de poutres d'ingénierie en bois en Amérique du Nord ;
- › ATTENDU QUE l'économie de plus de deux cents municipalités au Québec repose en grande partie sur l'activité forestière ;
- › ATTENDU QUE le secteur forestier traverse la pire crise de son histoire et que ses impacts compromettent l'avenir de nombreuses communautés locales ;
- › ATTENDU QUE la construction des bâtiments publics représente une opportunité de relance économique pour les entreprises et les travailleurs de l'industrie du bois ;
- › ATTENDU QUE la municipalité est en mesure de poser un geste de solidarité en joignant le rang des villes qui privilégient l'utilisation du bois ;
- › ATTENDU QUE la municipalité, comme les administrations publiques en général, doit tenir compte du rapport qualité-prix dans la réalisation de ses projets ;

Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par monsieur Jean-Pierre Bélanger et résolu unanimement :

Que la municipalité privilégie l'utilisation du bois de charpente dans la construction de tous ses édifices publics et que cette orientation se reflète dès la conception des devis, dans le respect des normes prévues au Code de construction, au Code de sécurité incendie et de toute autre norme applicable aux édifices visés ;

Que la municipalité, dans ses appels d'offres pour la construction de tels édifices publics, donne instruction à tous les soumissionnaires de se conformer au devis en présentant une soumission comprenant une structure en bois ;

Que la municipalité encourage les demandeurs de permis de construction à utiliser le bois comme principal matériau pour la structure de leur édifice ;

Que la municipalité favorise également l'utilisation du bois d'apparence dans la construction d'édifices publics et encourage les demandeurs de permis de rénovation à utiliser le bois d'apparence dans la réalisation de leurs projets ;

Que la municipalité fasse connaître, par les moyens de communications disponibles, les avantages de l'utilisation du bois dans les projets de construction ;

Que la municipalité joigne les rangs de la Coalition BOIS Québec ;

Que le greffier de la municipalité fasse parvenir copie de cette résolution aux instances suivantes :

- › le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;
- › la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;
- › la ministre des Ressources naturelles et de la Faune ;
- › l'Union des municipalités du Québec ou la Fédération des municipalités du Québec ;
- › le représentant de la circonscription à l'Assemblée nationale;
- › la Coalition BOIS Québec.

Dépôt de la démission de monsieur Marc-André Béland

Monsieur Marc-André Béland a fait parvenir au conseil municipal, une lettre présentant sa démission au poste de conseiller, au siège #5. Selon l'article 593 du Code Municipal, la directrice générale doit en faire le dépôt.

6. MRC DE LA MITIS

a) Compte-rendu du maire

M. le maire informe le conseil sur divers sujets discutés lors de la dernière réunion à la MRC de La Mitis.

b) Protocole d'entente relatif à la poursuite de certaines infractions pénales devant la cour municipal

Dépôt au conseil du protocole d'entente.

c) Réception des résolutions du conseil de la MRC de La Mitis approuvant le règlement 176 modifiant le plan d'urbanisme et le règlement 177 modifiant le plan de zonage.

7. Politique familiale municipale

Madame Colette Fournelle, agente de projet fait un compte-rendu au conseil concernant

sa participation au colloque 2010 sur l'action municipale et famille, qui a eu lieu les 4 et 5 juin dernier.

10-161 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement de faire l'achat de projecteurs afin d'éclairer le monticule en fleurs

8. Garage municipal

Monsieur Marcel Nadeau, conseiller démission du dossier des bâtiments. Il remettra les clés à la directrice générale, mardi le 6 juillet 2010.

9. Voirie

10-162 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement de demander des soumissions pour la réparation de la boîte à sel du camion Dodge.

-Garage Jean-Maurice Deschênes, Les Hauteurs

-Entreprises Donald Lavoie, Les Hauteurs

-Garage Jean Fortin, St-Gabriel

10. Déterminer les travaux du manœuvre de juillet à août

10-163 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que le conseil identifie quelques travaux à effectuer pour les mois de juillet et août :

-Débroussaillage

-Faire clôture autour d'une cabane à eau

-Changer quelques poteaux et installer des panneaux d'identification.

-Peinturer l'entrée des Loisirs

Achat d'une table de pique-nique

10-164 Considérant le vol de la table de pique-nique à la Halte touristique;

Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'une table de pique-nique.

11. Ouverture des soumissions pour la vente de la tôle usagée

10-165 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que le conseil accepte la soumission de monsieur Ghislain Morin pour l'achat de toutes les feuilles de tôle usagées à 3,05\$ la feuille.

12. Vacances annuelles de la directrice générale

10-166 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement d'autoriser une vacance à la directrice générale du 13 au 26 juillet inclusivement. Durant cette période, le bureau municipal sera fermé.

13. Résolution dérogation mineure –M. Rudy Potvin et Mme Kathleen Michaud

10-167 **Attendu qu'**une demande de dérogation mineure a été déposée par monsieur Rudy Potvin et madame Kathleen Michaud au Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Saint-Charles-Garnier;

Attendu que cette dérogation mineure se compose de deux volets, le premier touchant la hauteur du garage, le deuxième touchant son implantation sur le terrain;

Attendu le compte-rendu du Comité consultatif d'urbanisme;

Attendu les observations écrites de la requérante, ne pouvant être présente à l'assemblée publique;

Attendu qu'après délibération du conseil, il est jugé que la position du garage sur le terrain est acceptable;

Attendu que le conseil est en accord sur le point que le garage aura un aspect esthétique intéressant s'harmonisant à la résidence;

Attendu que le conseil juge que la hauteur du garage ne causera pas de préjudice à la jouissance du droit de propriété par les voisins.

Pour ces motifs,

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal accorde la demande de dérogation mineure sur les deux volets de celle-ci, soit l'implantation du garage à 8 m de la ligne avant du terrain et la hauteur totale du garage à 8,74 m.

14. Service incendie –dépôt du projet d'acquisition d'un camion citerne neuf avec équipements au comité de diversification de la MRC

10-168 Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement que le conseil municipal désire une rencontre avec les intervenants du service incendie afin de recevoir de l'information concernant le projet d'acquisition d'un camion citerne neuf avec équipements.

15. VARIA

1. Cantine

10-169 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement de refuser l'offre de M.G.L. inc. au montant de 50\$ pour l'achat des équipements de la cantine.

- 10-170** **2. Les Fêtes du 75^e de la Paroisse / vidange des motorisés**
 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement d'autoriser les propriétaires de motorisés à utiliser le réseau des égouts pour leur vidange, dans le cadre des Fêtes du 75^e seulement. Coût : 10\$ / vidange. Le service sera offert, lundi le 19 juillet entre 9h00 et 10h00.
 M. René-Jean Lecours, opérateur du réseau d'égout sera responsable de ce service.
- 10-171** **3. Sports jeunesse Saint-Charles-Garnier inc.**
 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Charles-Garnier demande aux membres de l'organisme Sports jeunesse de Saint-Charles-Garnier de faire, dans les plus brefs délais, une assemblée générale annuelle.
- 10-172** **4. Sani-manic**
 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que le conseil accepte le prix pour le pompage des *manholds* pluvial et sanitaire.
 -Min call 3h à 110,00\$ / heures
 -Disposition matière à 38,00\$ / mc
 - Pesée à 14,00\$ chaque

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 10-173** **17. LEVÉE DE LA SÉANCE**
 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement de lever la séance à 22h20.

.....
 Daniel Nadeau, maire

.....
 Josette Bouillon, d.g./ s.-t.

